

# Plus de travailleurs pauvres ou modestes exposés à une perte de revenus qu'ailleurs

Insee Analyses La Réunion • n° 56 • Avril 2021



En 2020, la crise sanitaire a moins touché l'économie de La Réunion que celle de l'Hexagone. Néanmoins, la population réunionnaise paraît particulièrement vulnérable. En effet, elle est plus sensible aux pertes éventuelles de revenus en raison de la prégnance de la pauvreté et du chômage.

Face à la crise, 33 % des Réunionnais, travailleurs pauvres ou aux revenus modestes, cumulent un risque élevé de baisse de revenus et une situation financière fragile avant même le début de la crise. Cette part est nettement plus élevée que dans l'Hexagone (22 %).

Indépendamment du niveau de ressources, le risque pour les actifs en emploi de voir leurs revenus diminuer dépend aussi d'autres facteurs. Les secteurs les plus touchés par la crise sont moins présents dans l'économie réunionnaise que métropolitaine. À l'inverse, davantage de ménages sont fragiles du point de vue financier, car ils dépendent du revenu d'activité d'une seule personne. De plus, les salariés sous contrat court et les indépendants, sont plus nombreux sur l'île qu'en métropole.

Par ailleurs, 35 % des Réunionnais tirent la majorité de leurs ressources de revenus de transfert (minima sociaux, allocations de chômage, etc.) et revenus du patrimoine. Si leurs niveaux de vie sont *a priori* préservés de la crise, ces ménages, majoritairement pauvres, peuvent avoir subi une augmentation de leurs dépenses.

En 2020, la crise sanitaire entraîne une forte baisse de l'activité économique en France. Au cœur du confinement, en avril, elle est cependant moins marquée à La Réunion : - 28 %, contre - 33 % en France. Le pouvoir d'achat des ménages baisse dans des proportions nettement moindres grâce aux dispositifs publics mis en place (activité partielle, fonds de solidarité, prêts garantis par l'État, garantie jeunes, etc.). Ainsi, au niveau national, le pouvoir d'achat par **unité de consommation (UC)** serait stable par rapport à 2019. À La Réunion, le nombre de bénéficiaires des minima sociaux augmente faiblement en 2020 et moins qu'au niveau national. L'impact social de la crise serait ainsi en moyenne assez limité sur l'île. En effet, en mai 2020, 25 % des Réunionnais de 15 ans ou plus non retraités estiment avoir subi une dégradation de leur situation financière, contre 29 % en métropole.

Cependant, les ménages n'ont pas tous le même risque de perdre des revenus, que cette perte soit limitée (du fait de la diminution de l'activité professionnelle) ou plus importante (dans le cas d'une perte d'emploi). En outre, une perte partielle de revenus n'a pas les mêmes conséquences pour un ménage aisé que pour un ménage disposant de revenus modestes avant la crise. Or, quatre Réunionnais sur dix vivent sous le **seuil de pauvreté** et sont donc déjà, avant même le début de la crise sanitaire, dans une situation de fragilité financière.

## Davantage de travailleurs pauvres ou modestes, très exposés à une perte de revenus

Près de 33 % de la population réunionnaise, soit 288 000 personnes, vivent dans des ménages de « travailleurs pauvres ou aux revenus modestes »

avant le début de la crise, soit une part nettement plus élevée qu'en métropole (22 %) ► **figure 1**.

Ces ménages vivent en dessous du seuil de pauvreté ou en sont proches, même si au moins l'un de leurs membres dispose d'un emploi.

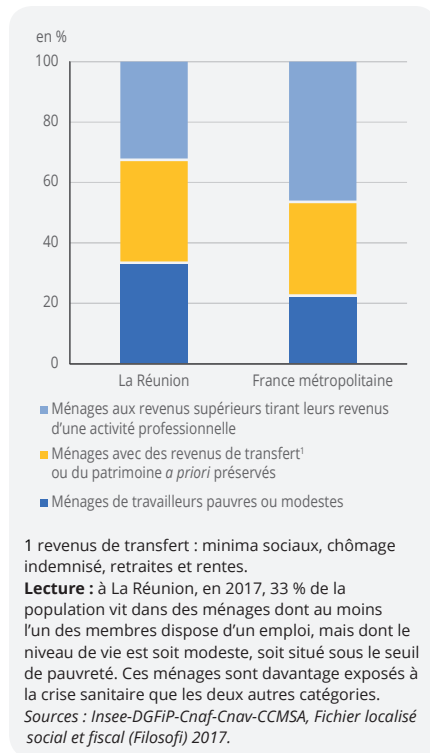
À La Réunion comme au niveau national, les conséquences de la crise sanitaire pèsent davantage sur ces ménages de travailleurs les plus **pauvres**. Ces derniers sont plus souvent dans une situation financière susceptible de se dégrader. En effet, leur emploi est plus souvent sous contrat court – intérim ou contrat à durée déterminée (CDD) – susceptible d'être rompu, ou n'est pas télé-travaillable ou se situe dans un secteur parmi les plus touchés par la crise sanitaire. Parmi eux, 122 300 personnes, soit 14 % des Réunionnais, disposent de

En partenariat avec :



Cette étude a été menée en partenariat entre l'Insee et l'Observatoire des prix, des marges et des revenus à La Réunion (OPMR).

## ► 1. Répartition de la population selon le niveau et l'origine principale des revenus



revenus modestes dans l'échelle des revenus. Compris entre 1 081 € et 1 496 € mensuels par UC, leurs revenus proviennent majoritairement d'une activité professionnelle ► **figure 2**. Une baisse de leurs revenus d'activité, même limitée, peut les faire basculer rapidement sous le seuil de pauvreté (1 056 euros mensuels en 2017).

Au sein des ménages de « travailleurs pauvres et modestes », un deuxième groupe rassemble deux types de ménages. Il s'agit d'une part des ménages dont le **niveau de vie** était déjà inférieur au seuil de pauvreté dès avant la crise et dont les ressources proviennent majoritairement d'une activité professionnelle. D'autre part des ménages pour la plupart également sous le seuil de pauvreté, tirent la majorité de leurs revenus de minima sociaux mais disposent en parallèle d'une activité professionnelle qui contribue pour au moins 20 % à leurs revenus. La population de ces ménages regroupe 19 % des Réunionnais ; en métropole, cette population est deux fois moins nombreuse. En cas de perte de revenus, la situation de ces ménages s'aggraverait. Les conséquences seraient alors importantes pour les familles monoparentales, surreprésentées parmi les ménages bénéficiaires de minima sociaux ► **figure 3**.

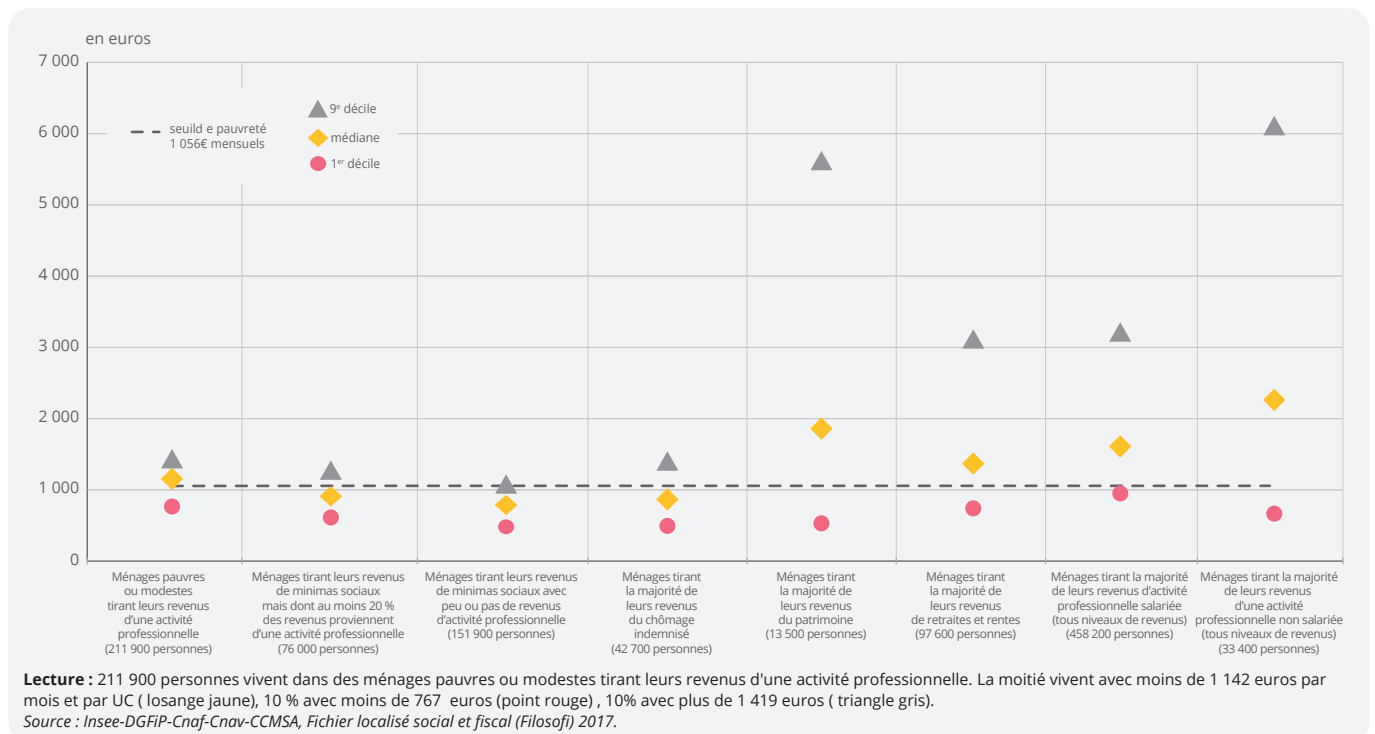
Pour les salariés, se retrouver en situation de chômage partiel entraîne une diminution de revenu, sauf pour ceux rémunérés au Smic. Pour les personnes sous contrat de travail court, une baisse d'activité dans le secteur dans lequel elles travaillent peut les amener à ne pas voir leur contrat reconduit ou à des difficultés pour retrouver un autre emploi. Ces personnes ont été les principales touchées par la forte baisse des embauches au 2<sup>e</sup> trimestre 2020 (cinq fois moins nombreuses qu'au 2<sup>e</sup> trimestre 2019 à La Réunion). Par ailleurs, pour les non-salariés et les personnes en contrat à durée indéterminée (CDI), les difficultés de leur

entreprise consécutives à cette crise peut se traduire à terme par une perte d'emploi. Les ménages disposant de revenus d'activité, aisés ou non, sont d'autant plus exposés à une baisse de leur revenu qu'ils travaillent dans un secteur d'activité durement touché par la crise sanitaire et/ou que leur revenu dépend de l'activité d'une seule personne. Chacun de ces facteurs de risque peut être accentué par le fait d'être non-salarié plutôt que salarié ou par le type de contrat de l'apporteur de ressources du ménage.

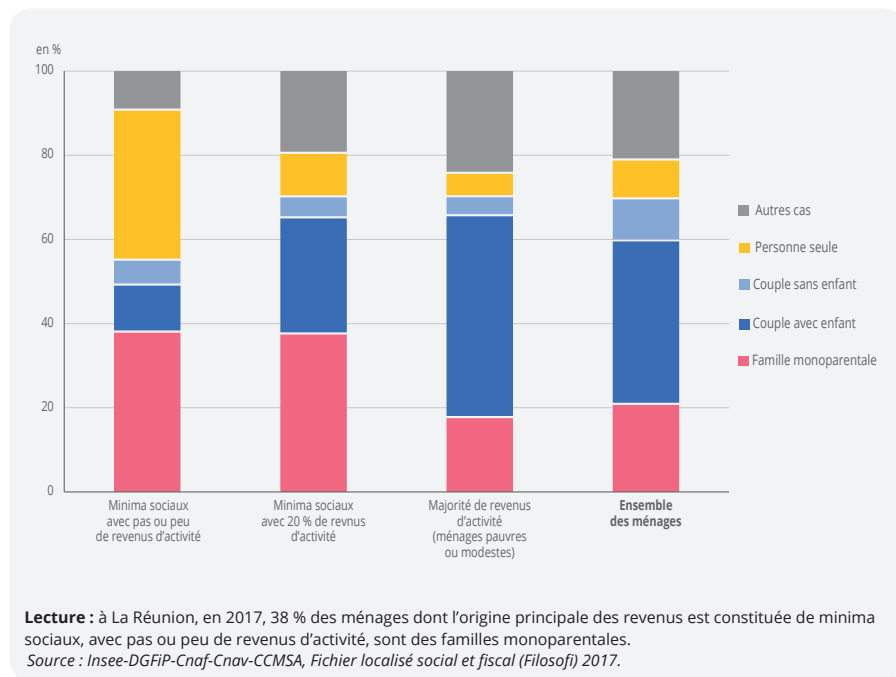
## Moins de Réunionnais dans des secteurs d'activité touchés par la crise

Les secteurs économiques considérés comme les plus durement touchés par la crise, tels que l'hébergement-restauration, les transports ou les activités culturelles et sportives ► **méthodologie** font vivre 6 % de la population réunionnaise (52 000 personnes), soit moins qu'en métropole (9 %) ► **figure 4**. En effet, le secteur privé est moins développé à La Réunion, et les Réunionnais en âge de travailler sont moins souvent en emploi : c'est le cas de 46 % des 15-64 ans contre 64 % en France métropolitaine. De surcroît, les secteurs concernés sont globalement moins présents dans l'économie réunionnaise. Parmi les ménages dont au moins l'un des revenus d'activité provient d'un secteur durement touché par la crise, les non-salariés sont sans doute parmi les plus exposés au risque de diminution de revenu, voire de perte totale en cas de cessation d'activité. Malgré les aides mises en place dans certains secteurs,

## ► 2. Distribution du niveau de vie des Réunionnais avant la crise selon l'origine principale de leurs revenus



### ► 3. Structure familiale des ménages réunionnais selon l'origine principale de leurs revenus



58 % des artisans et commerçants ont vu leur situation financière se dégrader à La Réunion. Les ménages dont l'ensemble des membres en emploi exercent une activité non salariée dans un secteur durement touché par la crise regroupent moins de 1 % des Réunionnais. Mais dans plus de 40 % des cas, il s'agit de familles avec enfant(s) ou hébergeant un proche âgé.

La capacité individuelle qu'a un ménage à absorber une baisse de revenus varie avec son niveau de ressources d'avant-crise. Parmi les Réunionnais tirant la majorité de leurs revenus d'une activité non salariée, les 10 % les plus riches gagnent au moins 6 095 € par mois, soit neuf fois plus que le niveau de vie plafond des 10 % les plus pauvres. En revanche, en cas de cessation d'activité, une reconversion professionnelle de ces non-salariés pourrait se révéler difficile pour la moitié d'entre eux en raison d'un niveau d'études inférieur au bac et d'une moyenne d'âge supérieure à 50 ans.

### Un seul emploi par ménage : un facteur de risque plus répandu à La Réunion

Le risque de perte de revenus n'est pas circonscrit aux seuls salariés des secteurs durement touchés par la crise sanitaire. Il concerne aussi les personnes qui vivent dans un ménage dont un seul des membres a un emploi, même si celui-ci se situe dans un secteur préservé ou moins touché par la crise à ce stade. Ainsi, 28 % des Réunionnais vivent dans un tel contexte (hors titulaires de la fonction publique et retraités), une part plus élevée

qu'en métropole (24 %) en raison du taux d'emploi plus faible sur l'île, notamment pour les femmes. La situation de ces personnes est fragile, au regard d'une éventuelle dégradation du marché du travail qui pourrait s'étendre à d'autres secteurs si la reprise de l'activité économique s'avérait insuffisante ou tardive.

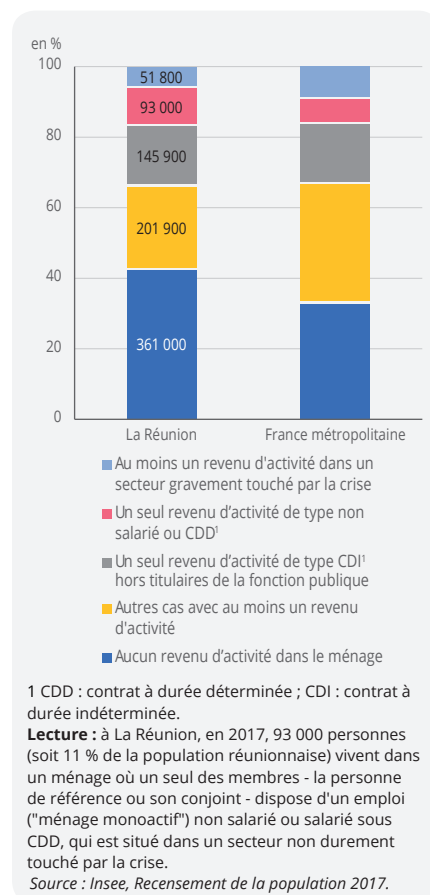
La concentration des ressources sur une seule personne est d'autant plus à risque que son statut professionnel est précaire. À La Réunion, 4 % de la population dépend du seul revenu d'un non-salarié et 6 % du seul revenu d'un actif sous contrat court. C'est un peu plus que dans l'Hexagone. Néanmoins, les titulaires d'un contrat court sont en moyenne plus jeunes que les autres actifs et sont davantage susceptibles d'avoir perdu leur emploi pendant la crise, à l'instar de ce qui est observé au niveau national. Dans ces ménages, une diminution de ressources aurait des conséquences sociales importantes : près de la moitié d'entre eux ont des enfants et 5 % hébergent un (ou plusieurs) proche(s) âgé(s).

Le contexte de crise sanitaire rend particulièrement difficile l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. En 2020, 175 000 jeunes de 15 à 29 ans vivent sur l'île, dont 54 % ont un emploi et présentent un risque plus important de le perdre, comme observé au niveau national. S'il n'y avait pas eu la crise, 9 500 jeunes de moins de 30 ans au total seraient entrés sur le marché du travail au cours de l'année 2020. Mais les effets de la crise ont peut-être conduit certains d'entre eux à poursuivre leurs études.

### Des revenus a priori préservés mais des difficultés sociales accrues pour plus d'un tiers des Réunionnais

À La Réunion, 35 % des ménages disposent de revenus qui, en apparence, ne risquent pas de se réduire à la suite de la crise sanitaire, car constitués en majorité d'indemnités ou de prestations garanties (principalement pensions de retraite, minima sociaux, chômage indemnisé). Cette part est plus élevée qu'en métropole (32 %), malgré le nombre moins important de retraités sur l'île du fait de la jeunesse de la population. Les Réunionnais sont en effet nettement plus nombreux à bénéficier de minima sociaux ou du chômage indemnisé. Cependant, du fait de la crise sanitaire, ces ménages peuvent connaître des modifications de leurs conditions de vie avec des conséquences financières. Par exemple, pendant le confinement, les dépenses de certaines familles avec enfant(s) ont pu augmenter du fait de la fermeture des établissements scolaires, conduisant certains parents à financer une garde d'enfant ou à réduire leur temps de travail. De fait, cela a certainement pesé sur des budgets familiaux déjà contraints, malgré les dispositifs d'aide

### ► 4. Répartition de la population par type de ménage selon la situation professionnelle



ou d'autorisation de garde d'enfant mis en place. En effet, la quasi-totalité des ménages tirant l'essentiel de leurs revenus de minima sociaux ou d'indemnités chômage vivent sous le seuil de pauvreté : leur niveau de vie mensuel médian s'élève respectivement à 787 € et 866 €. Parmi ces ménages, ceux qui pouvaient compléter leurs faibles revenus par de « petits boulots » non déclarés ont pu être pénalisés par la crise sanitaire, car cette source de revenus a pu être fortement impactée. Le ralentissement de l'économie met aussi en difficulté les étudiants dans leur recherche d'emploi d'appoint pour financer leurs études.

Pour les chômeurs indemnisés, cette stabilité des revenus n'est en outre que de court terme. En effet, ils sont exposés au risque de perdre leur allocation chômage lorsque leurs droits seront épuisés, risque d'autant plus grand dans un contexte de crise économique où retrouver un emploi est plus difficile. De plus, parmi les ménages qui tirent leurs revenus au moins pour partie du chômage indemnisé, les familles avec enfant(s), notamment monoparentales, sont plus nombreuses qu'en métropole, aggravant les conséquences d'une baisse éventuelle de revenus.

Les restrictions en période de confinement ont pu être source de difficultés pour certaines populations fragiles, par exemple pour les 20 750 bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) ou pour les près de 30 000 seniors en perte d'autonomie à La Réunion. La stabilité de leurs ressources a pu se heurter à des dépenses supplémentaires, notamment pour remplacer l'aide que les aidants habituels n'ont pas pu apporter. Ce surcoût est plus difficile à supporter pour les retraités réunionnais que pour ceux de métropole, leur niveau de vie étant plus faible de 23 %. En outre, un quart des retraités réunionnais vivent seuls ; ils ont donc certainement vécu plus difficilement l'isolement. ●

Marylise Dehon (Insee)



Retrouvez plus de données en téléchargement sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

## ► Sources

Les principales sources mobilisées dans cette étude sont :  
— le **Fichier Localisé Social et Fiscal** (FiLoSoFi) 2017 permettant de fournir une information sur les revenus déclarés des ménages, tenant compte des transferts et impôts ;  
— le **Recensement de la population** 2017 permettant de caractériser le statut d'emploi de la population.

## ► Méthodologie

Dans cette étude, les **populations sont classées par origine principale de revenus déclarés**.  
Sont distingués :

- les ménages de travailleurs pauvres ou modestes : il s'agit soit des ménages tirant principalement leurs ressources de minima sociaux mais pour lesquels on compte au moins 20 % de revenus d'activité, soit de ménages tirant principalement leurs revenus d'activité et pour lesquels le niveau de vie par unité de consommation est inférieur au 4<sup>e</sup> décile réunionnais (soit 1 081 € mensuels) pour les plus pauvres ou compris entre ce 4<sup>e</sup> décile et le 6<sup>e</sup> décile réunionnais (1 496 € mensuels) pour les ménages modestes. Ces mêmes seuils ont été appliqués en France métropolitaine afin de disposer de populations ayant des niveaux de revenus comparables ;
- les ménages aux revenus supérieurs tirant leurs revenus d'une activité professionnelle : il s'agit de ceux dont les revenus sont supérieurs à 1 496 € mensuels ;
- les ménages ayant des revenus *a priori* préservés : ce sont les ménages tirant la majorité de leurs revenus de retraites ou de rentes, de leur patrimoine, d'indemnités de chômage ainsi que les ménages ayant des revenus nuls ou majoritairement constitués de minima sociaux, avec moins de 20 % de revenus d'activité.

Les **secteurs considérés comme étant à risque de perte de revenu pour les actifs** qui y travaillent sont ceux listés dans la note de conjoncture nationale de l'Insee d'octobre 2020 comme étant ceux durablement affectés (hébergement-restauration, transport de voyageurs, activités culturelles, etc.).

La structure de la population et de ses revenus en 2017 a été jugée suffisamment stable pour constituer la situation de la population avant la crise sanitaire de 2020. Toutefois, les données concernant les jeunes ont fait l'objet d'une actualisation : la population observée en 2017 a été vieillie jusque fin 2020 et les tendances observées à La Réunion sur les taux d'activité et de migrations ont été prolongées.

## ► Définitions

Le **niveau de vie** est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation. Le niveau de vie médian est le niveau de vie qui partage la distribution en deux parties égales.

L'**unité de consommation (UC)** permet de comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différentes. On compte 1 UC pour le premier adulte du ménage ; 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus ; 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

Les **déciles** de niveau de vie sont les valeurs-seuils qui, lorsque l'on ordonne la population par niveau de vie croissant, la partitionnent en dix sous-populations de taille égale. La médiane constitue donc le cinquième décile. Les 10 % les plus pauvres sont sous le 1<sup>er</sup> décile, les 10 % les plus riches au-dessus du 9<sup>e</sup> décile.

Une personne (ou un ménage) est considérée comme **pauvre** lorsque son niveau de vie est inférieur au **seuil de pauvreté**. Ce seuil, fixé à 60 % du niveau de vie médian en métropole, s'élève à 1056 € mensuels en 2017.

## ► Pour en savoir plus

- **Ah-Son D., Jonzo A., Poleya N.**, « L'emploi salarié retrouve sa dynamique fin 2020 », *Insee Conjoncture Réunion* n° 16, avril 2021.
- **Firlej A., Pawlowski E.**, « Des conséquences financières du premier confinement plus ou moins marquées selon les territoires », *Insee Première* n° 1850, avril 2021.
- « Une économie diminuée », *Note de conjoncture*, Insee, octobre 2020.
- **Givord P., Sihol J.**, « Confinement : des conséquences inégales selon les ménages », *Insee Première* n° 1822, octobre 2020.
- « Le confinement à La Réunion – Confinement et pauvreté, un cumul de difficultés », *Communiqué de presse*, Insee La Réunion-Mayotte, mai 2020.
- **Le Minez S.**, Mainaud T., Raynaud E. et alii, « Les inégalités sociales à l'épreuve de la crise sanitaire : un bilan du premier confinement », in *France Portrait social* édition 2020, *Insee Références*, décembre 2020.
- **Besson L.**, « Niveaux de vie et pauvreté à La Réunion en 2017 », *Insee Flash La Réunion* n° 169, janvier 2020.
- **Audoux L.**, Mallemanche C., Prévot P., « Une pauvreté marquée dans les DOM, notamment en Guyane et à Mayotte », *Insee Première* n° 1804, juillet 2020.

